



Marloie, le 19 mai 2026

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE TERRAIN DE LA CLDR, DU CCCA ET DE LA CCATM
Lundi 18 mai 2026 – Champlon et Tenneville

Présents :

- André Isabelle, Bertrand Christine, Bertrand Fabian, Cambron Guy, Charlier Nicolas, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Dehard Jean-Marc, Gérard Benjamin, Léa Jacoby, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Rosseel Peter, Urbain Antoine, Vandingenen Jean-Pierre : *membres de la CLDR* ;
- François Maximilien et Gauthier Catherine : *échevins (invités)*
- Pignolet Emilie, Schonne Séverine et Lesuisse Florence, *agent de développement à la FRW*

- **Excusée :** Prescler Annie, *membre de la CLDR*

Nicolas Charlier, Bourgmestre, accueille les participants à cette rencontre de terrain qui va permettre aux membres de la CLDR, de la CCATM et du CCCA de découvrir deux projets d'envergure menés sur le territoire communal : la halle de Champlon (projet PCDR précédent financé par l'appel à projet « Cœur de Village ») et la maison rurale multiservices de Tenneville (projet PCDR précédent financé en DR).

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2026

Vu que la réunion se déroule sur le terrain et en compagnie d'autres Commissions, le compte-rendu sera soumis à approbation lors de la prochaine séance de la CLDR.

2) VISITE DE TERRAIN

Halle de Champlon : son ouverture sera gérée par le Syndicat d'Initiative. Elle a pour vocation d'accueillir des manifestations publiques, telles que des marchés du terroir, des concerts, des marchés de Noël (pas de location privée) et permettra, l'hiver, d'apporter un espace supplémentaire à la maison du ski. L'accessibilité PMR est garantie sur l'entièreté du périmètre. Toutes les portes de la halle peuvent s'ouvrir vers la place ; l'espace couvert comprend bar (qui sera équipé de frigos) et toilettes. Un éclairage est placé tant à l'intérieur de la halle qu'à l'extérieur. La place est majoritairement en dalles engazonnées, ce qui contraste avec le grand espace bétonné d'avant. Un espace est prévu pour accueillir le chapiteau. Des bancs, un abribus, un parking vélo, des lampadaires ainsi qu'un panneau de promotion des « Bains de Forêt » viendront prochainement parachever l'aménagement de la place. Le parking se fera majoritairement en voirie ; la commune a obtenu le tracé d'un passage piéton sur la nationale, ce qui permettra notamment aux skieurs de rejoindre les pistes en toute sécurité. Pour l'instant, la Région a refusé un marquage au sol coloré visant à marquer l'espace public et à réduire la vitesse des automobilistes (mais il y a un radar répressif à proximité directe). Le projet a reçu un subside de 500 000€ via l'appel à projet « Cœur de village » ainsi qu'un peu plus de 50 000€ dans le cadre de la verdurisation des espaces publics. C'est l'entreprise PICARD qui a réalisé les travaux.



Maison multiservices : cet espace polyvalent a été conçu comme un véritable pôle culturel et social pour la commune. Le bâtiment et ses abords seront accessibles aux PMR. Différents services y prendront place comme la bibliothèque, le bureau d'accueil touristique ou encore un espace d'accueil pour les aînés dépendants (équipé d'une cuisine et avec l'accompagnement d'un personnel spécifique, formé). Certaines affectations identifiées au départ du projet (en 2016) sont actuellement en cours de réflexion, en particulier les deux espaces prévus comme cabinets médicaux qui pourraient servir à d'autres indépendants en fonction des demandes. La Région wallonne ne donne plus de subsides pour la création et l'animation d'EPN (espace public numérique), néanmoins, l'espace qui lui était dédié sera bien équipé d'ordinateurs à disposition de la population et des touristes. Le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur bois existant. Au niveau des coûts, le montant se chiffre à 1 900 000€ avec un subside du « développement rural » de 680 000€. C'est l'entreprise Collignon qui se charge des travaux et Etienne Burnon qui a dessiné les plans.





3) DIVERS

Néant

PROCHAINE RÉUNION : BLOQUEZ LA DATE DU 9 JUIN À 19H30 DANS VOTRE AGENDA !
PLUS D'INFOS DANS L'INVITATION 🤔

Merci à toutes et tous de votre participation !

Séverine SCHONNE, Emilie PIGNOLET et Florence LESUISSE
Agents de développement